53

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PECHELBRONN

Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 27 septembre 2006 à 20 Heures

Sous la présidence de Monsieur Armand BRACONNIER
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 14

Présents :

KUTZENHAUSEN :	*MM FABACHER*	*- BRACONNIER*	*- MORI*
LAMPERTSLOCH :	*MM STURM*	*- APPRILL*	*URBANY –MME LEMBERGER(suppléante)*
LOBSANN :	*MM KREISS*	*- MME CHALOPPE*	*- WALTER*
MERKWILLER-P. :	*MM SCHIELLEIN*	*- WEISBECKER*	*- SCHNEIDER*
PREUSCHDORF:	*MME FISCHER*	*- M BASTIAN*	

Invités :
MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, Guy HUSSON, Guillaume KLEINPETER, Mme Dominique ROMAIN-CARCY et Melle Frédérique WEBER.

---

3) <u>Vergers</u> : Programme d'actions proposé par le comité de pilotage (présentation : Frédérique WEBER).

- Vu les compétences de la communauté de communes de Pechelbronn,
- Vu la délibération du conseil communautaire du 16 novembre 2005 validant le principe d'une démarche en faveur de la préservation des vergers traditionnels de hautes tiges avec la communauté de communes de la vallée de la Sauer, proposant de constituer un comité de pilotage chargé d'élaborer un programme d'actions et proposant que chaque maire désigne un délégué communal chargé de participer au comité de pilotage,
- Considérant que l'objectif de cette opération est de maintenir voire reconstituer un paysage de vergers traditionnels de haute tige autour des villages pour préserver un lieu de convivialité, un espace de vie pour la faune et la flore et un savoir-faire lié à l'utilisation des fruits,
- Vu le programme d'actions proposé par le comité de pilotage constitué des délégués communaux et des représentants des associations locales d'arboriculteurs,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- De valider le programme d'actions élaboré par le comité de pilotage vergers,
- D'approuver pour cette opération une enveloppe budgétaire sur 3 ans de **10 000 €,**
- D'autoriser le Président à signer des conventions de partenariat notamment avec la Région Alsace et le Conseil Général du Bas-Rhin pour mettre en œuvre cette opération,
- De donner délégation de maîtrise d'ouvrage à la communauté de communes de la vallée de la Sauer pour l'organisation générale de cette opération, pour solliciter les financements auprès de la Région Alsace et du Conseil Général du Bas-Rhin

et pour engager les financements pour des actions concernant l'ensemble du territoire des communautés de communes de la vallée de la Sauer et de Pechelbronn,

- De fixer la participation de la communauté de communes de Pechelbronn à 22 centièmes du coût TTC de ces actions, sachant que la communauté de communes de Pechelbronn financera en totalité les actions spécifiques à son territoire,
- D'engager pour l'année 2006 les actions suivantes : don d'un tuteur, d'un lien et d'une plaquette aux particuliers de la communauté de communes de Pechelbronn achetant un fruitier haute tige dans le cadre des commandes groupées organisées par les associations locales d'arboriculteurs, opération expérimentale de collecte de pommes organisée par l'Association des Jardins et des Vergers de l'Outre-Forêt à Kutzenhausen, animations dans les écoles, communication sur les actions existantes.

Pour extrait, certifié conforme
MERKWILLER – PECHELBRONN, le 10 octobre 2006
Délibération, exécutoire de plein droit conformément aux dispositions de la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982.
Le président
Armand BRACONNIER

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PECHELBRONN

REÇU A LA SOUS-PRÉFECTURE DE WISSEMBOURG
le 17 OCT. 2006